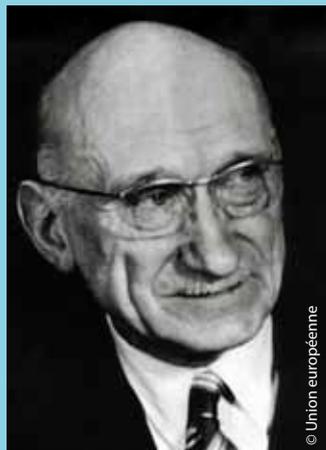


# Robert Schuman, l'architecte de l'intégration européenne



Robert Schuman 1886 - 1963

*L'homme d'État Robert Schuman, éminent juriste et ministre français des Affaires étrangères de 1948 à 1952, est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'unification européenne.*

*Né au Luxembourg, Robert Schuman a subi la double influence de la France et de l'Allemagne. Il comprit, en dépit ou peut-être en raison de ses expériences vécues dans l'Allemagne nazie, que seule une réconciliation durable avec ce pays pouvait jeter les bases d'une Europe unie. Déporté en Allemagne en 1940, il parvint à s'enfuir deux ans plus tard et entra dans la résistance en France.*

*En collaboration avec Jean Monnet, il élaborait le plan Schuman, qu'il présenta le 9 mai 1950. Cette date est désormais considérée comme celle de la naissance de la construction européenne. Le plan proposait de placer sous une autorité commune la production du charbon et de l'acier, essentielle à l'industrie de l'armement. Privés du contrôle de cette production, les pays n'avaient plus les moyens de faire la guerre.*

*Robert Schuman informa le chancelier allemand Adenauer de son plan. Mesurant d'emblée la chance qui s'offrait de faire régner la paix en Europe, celui-ci donna son accord. Peu après, les gouvernements belge, italien, luxembourgeois et néerlandais manifestèrent également leur intérêt. Les six pays signèrent à Paris l'accord instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, en avril 1951. C'est donc par un acte de paix que commença l'histoire de l'Europe.*

*Robert Schuman apporta également son soutien à l'idée d'une politique européenne de défense commune et présida le Parlement européen de 1958 à 1960.*

## Jeunesse

Robert Schuman est un Européen avant la lettre: né le 29 juin 1886 au Luxembourg, son père était Français et obtint la nationalité allemande lorsque la région où il vivait fut annexée par l'Allemagne, tandis que sa mère était luxembourgeoise. Lui-même était citoyen allemand. Il obtint la nationalité française en 1919, lorsque l'Alsace-Lorraine redevint française, après la Première Guerre mondiale.

Il étudia le droit, l'économie, la philosophie politique, la théologie et les statistiques dans les universités de Bonn, Munich, Berlin et

Strasbourg. Une fois diplômé, il s'établit comme avocat à Metz, en 1912. Il fut dispensé du service militaire pour raisons médicales. Après la guerre, il s'engagea dans la politique en devenant député du département de Moselle.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclata, Schuman commençait sa carrière de ministre dans le gouvernement français. Il participa à la résistance française et fut fait prisonnier. Après avoir échappé de peu à la déportation dans le camp de Dachau, il s'enfuit en zone libre, où il se cacha après l'invasion des nazis. Vivant dans

la clandestinité, sa tête ayant été mise à prix pour 100 000 Reichsmark, il défia les Allemands durant les trois années qui suivirent. Il déclina l'invitation du chef du gouvernement français exilé à Londres, préférant rester auprès de ses compatriotes, dans une France occupée par les nazis.

Après la guerre, il se consacra de nouveau à la politique en occupant successivement les postes de ministre des finances, puis Premier ministre en 1947, ministre des affaires étrangères de 1948 à 1952, puis ministre de la justice de 1955 à 1956. Il joua un rôle déterminant dans la négociation de traités et d'initiatives visant à renforcer la coopération au sein de l'alliance occidentale et à unifier l'Europe (Conseil de l'Europe, plan Marshall, OTAN). Mais c'est surtout la «déclaration Schuman» qui le rendit célèbre, dans laquelle il proposa à l'Allemagne et aux autres pays européens de coopérer afin d'unir leurs intérêts économiques. Il était convaincu que, grâce à cette coopération, la guerre deviendrait «non seulement impensable, mais matériellement impossible».

## La déclaration Schuman

Dans un discours prononcé le 9 mai 1950, inspiré et rédigé en grande partie par Jean Monnet, Robert Schuman proposa de placer la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous le contrôle d'une Haute Autorité commune. Cette organisation serait ouverte à d'autres pays européens.

Cette forme de coopération devait instaurer des intérêts communs entre les pays européens et conduire à une intégration politique progressive, garante de la paix: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée».

Son discours fut entendu. Le chancelier Adenauer y répondit immédiatement de manière favorable, de même que les gouvernements néerlandais, belge, italien et luxembourgeois. Le traité de Paris fut signé par les six membres fondateurs le 18 avril 1951, soit un an à peine après la déclaration. L'accord institua la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la première communauté supranationale de l'Europe. Cette organisation d'avant-garde ouvrit la voie à la Communauté économique européenne, puis à l'Union européenne, qui est régie aujourd'hui encore par les institutions innovantes créées en 1950.

Robert Schuman n'en resta pas là. Il se fit l'ardent défenseur d'une intégration plus poussée au travers d'une Communauté européenne de défense. Il devint en 1958 le premier président du Parlement européen. Lorsqu'il quitta ses fonctions, le Parlement lui conféra le titre de «père de l'Europe». En raison de l'importance de la déclaration Schuman, le 9 mai 1950 a été proclamé «Journée de l'Europe». Et, en l'honneur de son travail de pionnier pour une Europe unie, le quartier regroupant le siège des institutions européennes à Bruxelles porte aujourd'hui son nom.



Robert Schuman prononçant son célèbre discours le 9 mai 1950.